

ISO 26000 : le label V-DD et AFNOR font alliance



A la veille du salon ProDurable, le carrefour du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises, le label Vignerons en Développement Durable, porté par l'association éponyme, et Engagé RSE, le label d'AFNOR Certification, font alliance. Plus de 7000 vigneronns et viticulteurs sont impliqués.

L'alliance des deux labels permet au professionnel de la viti-viticulture de faire d'une pierre deux coups : ses actions visant à contribuer au développement durable étant doublement reconnues par un tiers évaluateur professionnel et impartial. Le tout sur la base d'un référentiel reconnu internationalement : la norme ISO 26000, qui définit la responsabilité sociétale des entreprises.

Exemples d'actions mises en place par un vigneron labellisé VDD :

- Axe environnemental : Gestion et réduction des consommations en eau, réalisation d'un bilan carbone et plan de réduction des gaz à effet de serre, traitement des déchets, gestion des sols et pollution ou encore amélioration de la qualité du paysage.
- Axe social : équité, implication des salariés dans l'amélioration des conditions de travail ou participation à l'intégration territoriale (via l'organisation et le soutien à des événements divers).
- Axe économique : amélioration de la productivité en lien avec l'amélioration des conditions de travail, rentabilité et partage de la valeur ajoutée et maîtrise des coûts et investissements.

Le rapprochement des deux labels donne du corps aux valeurs que revendique l'association Vignerons en Développement Durable. Un viticulteur doublement labellisé, c'est un viticulteur doublement crédibilisé. « *Nous répondons à une attente du marché, celle d'offrir la garantie d'une démarche de RSE solide, de la vigne au verre* », apprécie Jean-Louis Bergès, président des Vignerons en Développement Durable.

L'association Vignerons en Développement Durable apporte sa connaissance du marché viti-vinicole français, unique au monde, et AFNOR Certification son expérience de l'évaluation RSE depuis plus de 10 ans. « *Ainsi unis, nous pouvons délivrer le double label, sur la base d'un même référentiel, combinant la rigueur du référentiel ISO 26000 et les spécificités propres à la filière viti-vinicole* », explique Franck Lebeugle, directeur général d'AFNOR Certification.

Les vigneronns labellisés VDD et Engagé-RSE forment une communauté de près de 7000 vigneronns et viticulteurs en France, travaillant sur plus de 45 000 hectares de terres.

Historique du projet

La filière vin est l'une des premières à avoir revendiqué de décliner l'ISO 26000 sous forme d'actions concrètes et suivies dans le temps, facilement appropriables par un professionnel, qu'il soit petit propriétaire exploitant ou grande cave coopérative. En 2016, AFNOR, COOP de France et l'association Vignerons en Développement Durable signaient un partenariat pour intégrer à l'offre du label Vignerons en Développement Durable, un accompagnement à la démarche RSE spécifique pour les entreprises du secteur agroalimentaire, le programme 3D. Un parcours RSE unique dans le

secteur vitivinicole français voyait le jour. Aujourd'hui, ce partenariat s'intéresse à la dernière étape du parcours : la labellisation.

Nous vous donnons rendez-vous à Pro durable pour en savoir plus :

- Conférence « Comment adapter la RSE à ses spécificités métiers ? » avec la participation de Gilles Bon-Maury, Secrétaire Permanent de la Plateforme RSE, de l'association VDD et de deux autres fédérations. Mercredi 04 Avril 2018 | 11h30 – 12h15 | Salle 352 A |

Contacts presse :

Groupe AFNOR : Olivier Gibert – 01 41 62 84 17 – olivier.gibert@afnor.org

Association Vignerons en Développement durable : Iris Borrut – 07 81 43 43 90 – contact@v-dd.com